

L' a.a.v.r.e.

association des amis de la Vallée du rhodon et de ses environs



**Assemblée Générale Ordinaire
26 Avril 2008**



Aquarelles de Madame A. FARDEL

SOMMAIRE

PARTIE 1. Rappel des actions en cours

PARTIE 2. Rapport financier

PARTIE 3. Renouvellement pour moitié des membres du Conseil

PARTIE 4. Échange de vues avec les participants

PARTIE 5. Annexes

PARTIE 1.

Rappel des actions en cours

1.1. Prolongement de l'A12

- *Projet avec le tracé 2C', provisoirement ajourné par l'Etat faute d'argent*
- *Dossier à suivre*

1.2. Travaux d'extension de la source Nestlé dans le site classé de St Lambert des Bois

- Requête en cours auprès du TA de Versailles

1.3. Renouvellement des adhésions à Yvelines Environnement, UAP et SPPEF

1.4. Prairie Monsieur Roger Feuillard

1.5. Décharge de carcasses de véhicules, matériaux et équipements dans un bois privé (106 Rte de Chevreuse – CHEVREUSE)

1.6. Fondation Anne de Gaule (Vert Coeur)

Et après l'A12, à qui le tour ???

A12 sera hors de la ville ? NON, même le fameux "tracé rural" longera **8.000 habitants** !

A12 va décongestionner le centre de Trappes ? NON, car sa finalité est d'apporter un **nouveau trafic de camions** vers le **tunnel A86 Ouest** !

A12 va enfin mettre fin à la coupure en deux de la ville nouvelle ? OUI, la ville nouvelle sera alors **coupée en trois** !

A12 sera le dernier tronçon autoroutier de la région ? NON, et « on » ne nous dit pas ce qui va venir **après l'A12**...

A12 est le dernier verrou que les **lobbies auto-routiers** cherchent à faire sauter avant le **maillage intégral du sud des Yvelines**.

Regardez vous même ce qui nous attend :



A12 : Le dernier verrou à faire sauter pour un maillage autoroutier intensif

Lorsque le lobby routier aura réussi à :

- Longer 8000 habitants en aérien sur un viaduc de 48 mètres de haut sur 800 mètres de long
- Faire déclasser un site classé
- Passer dans un parc naturel régional
- Défigurer une forêt domaniale
- Imposer au Schéma Directeur IDF un projet autoroutier des années 60 grâce à des influences étatiques

... **Quels seront alors vos arguments pour vous défendre contre la suite ?**

PARTIE 1.

Rappel des actions en cours

1.1. Prolongement de l'A12

- *Projet provisoirement ajourné par l'État faute d'argent*
- *Dossier à suivre*

1.2. Travaux d'extension de la source Nestlé dans le site classé de St Lambert des Bois

- ***Requête en cours auprès du TA de Versailles pour faire annuler l'autorisation de l'administration***

1.3. Renouvellement des adhésions à Yvelines Environnement, UAP et SPPEF

1.4. Prairie Monsieur Roger Feuillard

1.5. Décharge de carcasses de véhicules, matériaux et équipements dans un bois privé (106 Rte de Chevreuse – CHEVREUSE)

1.6. Fondation Anne de Gaulle (Vert Cœur)









PARTIE 1.

Rappel des actions en cours

1.2. Travaux d'extension de la source Nestlé dans le site classé de St Lambert des Bois
- *Requête en cours auprès du TA de Versailles*

1.3. Renouvellement des adhésions à Yvelines Environnement, UAP et SPPEF

1.4. Prairie Monsieur Roger Feuillard

1.5. Décharge de carcasses de véhicules, matériaux et équipements dans un bois privé (106 Rte de Chevreuse – CHEVREUSE)

1.6. Fondation Anne de Gaulle (Vert Cœur)

Sites et Monuments

Société pour la Protection des Paysages et de l'Esthétique de la France

n° 200 - janv. - fév. - mars 2008



Dans ce numéro :

Tableau d'honneur : la SPPEF reçoit le prix Texier

Le legs Jacolin attribué à Notre-Dame de Villevillon

Démolition d'églises

À propos du nouvel hôpital Necker

200^e

PARTIE 1.

Rappel des actions en cours

- 1.2. Travaux d'extension de la source Nestlé dans le site classé de St Lambert des Bois
- Requête en cours auprès du TA de Versailles
- 1.3. Renouvellement des adhésions à Yvelines Environnement, UAP et SPPEF
- 1.4. Prairie Monsieur Roger Feuillard
- 1.5. Décharge de carcasses de véhicules, matériaux et équipements dans un bois privé (106 Rte de Chevreuse – CHEVREUSE)
- 1.6. Fondation Anne de Gaule (Vert Cœur)



PARTIE 1.

Rappel des actions en cours

- 1.2. Travaux d'extension de la source Nestlé dans le site classé de St Lambert des Bois
 - *Requête en cours auprès du TA de Versailles*
- 1.3. Renouvellement des adhésions à Yvelines Environnement, UAP et SPPEF
- 1.4. Prairie Monsieur Roger Feuillard
- 1.5. Décharge de carcasses de véhicules, matériaux et équipements dans un bois privé (106 Rte de Chevreuse – CHEVREUSE)
- 1.6. Fondation Anne de Gaule (Vert Cœur)







PARTIE 1.

Rappel des actions en cours

- 1.2. Travaux d'extension de la source Nestlé dans le site classé de St Lambert des Bois
 - *Requête en cours auprès du TA de Versailles*
- 1.3. Renouvellement des adhésions à Yvelines Environnement, UAP et SPPEF
- 1.4. Prairie Monsieur Roger Feuillard
- 1.5. Décharge de carcasses de véhicules, matériaux et équipements dans un bois privé (106 Rte de Chevreuse – CHEVREUSE)
- 1.6. Fondation Anne de Gaule (Vert Cœur)





PARTIE 2.

Rapport financier

A.A.V.R.E.**COMPTE DE GESTION RESUME & DETAILLE**

Exercice	2007	2006	2005
Effectif en nombre			
Cotisants 9€	38	42	41
Cotisants 6€	44	51	40
Totaux	82	93	81
<u>Ressources</u>			
Cotisations	606.00 €	684.00	609.00
Dons	284.00 €	215.00	271.00
Produit financier net	124.76 €	98.75	80.67
	<u>Ensemble</u>	<u>1 014.76 €</u>	<u>997.75 €</u>
			<u>960.67 €</u>
<u>Charges</u>			
Cotisation Union des Amis du Parc	80.00	80.00	100.00
Cotisation SPPEF : 2006 et 2007	120.00		120.00
Cotisation Yvelines Environnement	50.00		
Frais aff. Espace Associatif	-	100.00	161.17
Frais aff. la source Nestlé: PV huissier SCP Du	195.00		
Activités diverses : frais postaux	60.60	48.16	59.02
Frais AGO : location salle prieuré	50.00	135.60	88.81
Frais trésorier	-	90.15	19.81
	<u>Ensemble</u>	<u>555.60</u>	<u>453.91</u>
			<u>548.81</u>
<u>Excédent ressources</u>	<u>459.16 €</u>	<u>543.84 €</u>	<u>411.86 €</u>

(Viré au compte fonds associatif)

Situation comptable au 31 Décembre 2007

ACTIF

	<u>2007</u>	<u>2006</u>	<u>2005</u>
<u>TRESORERIE</u>			
CRCAM Chevreuse			
Compte chèque	166.33	440.93	197.09
Compte livret	7 033.76	6 300.00	6 000.00
Totaux	7 200.09	6 740.93	6 197.09

CREANCES

Néant

PASSIF

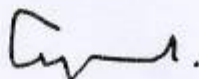
	<u>2007</u>	<u>2006</u>	<u>2005</u>
Fonds associatif			
Au 1er Janvier	6 740.93	6 197.09	5785.23
Résultat	459.16	543.84	411.86
Au 31 Décembre	Totaux 7 200.09	6 740.93	6 197.09

DETTES

Néant

Certifiée conforme, Le Mesnil Saint-Denis le 4 Mars 2008

Le Président



Eric Aynaud

La Trésorière



Claire Van-Dyk



PARTIE 3.

**Renouvellement pour moitié des membres du
Conseil**

PARTIE 4.

Échange de vues avec les participants